

**COMMUNE DE MARVAL**  
**(Haute-Vienne)**  
**Compte rendu du Conseil Municipal**  
**du 31 mars 2022**

Ouverture de la séance à 14h, suivant la convocation en date du 24 mars 2022.

**Présents :**

M. Dominique BERTRAND, Mme Léa BLANC, M. Christopher CARRINGTON, M. Sylvain CASSORÉ, Mme Rachel HAAG, M. Pierre HACHIN, M. Michel JEAN (départ à 14 h 12), Mme Edith LEGER, M. Pierre MANDON, Mme Yolande PIRONNET (arrivée à 14 h 15), M. Jérôme SUET.

**Absents représentés :**

Mme Christine DESDOITS par Mme Edith LEGER  
Mme Marie LINET par Jérôme SUET  
Mme Carole RELLAND par M. Dominique BERTRAND

**ORDRE DU JOUR :**

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation des deux derniers comptes rendus
- Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation permanente
- Présentation et vote des comptes administratifs 2021 (communal et assainissement)
- Approbation des comptes de gestion 2021 (communal et assainissement)
- Décisions sur les affectations des résultats
- Vote des taux de fiscalité directe locale
- Présentation et vote des budgets primitifs 2022
- Délibération pour intégrer la Réserve Internationale de Ciel Etoilé
- Délibération d'adhésion à la fourrière départementale 2022
- Délibération d'adhésion à la Fédération REgionale de Défense contre les Organismes Nuisibles
- Adhésion à la campagne de fleurissement
- Délibération pour la mise à l'enquête publique de plusieurs régularisations de voirie
- Action en faveur de l'Ukraine
- Demande de subventions auprès du Département (finalisation de la Base d'Adresse Locale et matériel de désherbage alternatif)
- Adhésion au dispositif de signalement proposé par le Centre de Gestion de la Haute-Vienne
- Questions diverses

**Election d'un secrétaire de séance**

Mme Rachel HAAG se propose pour être secrétaire de séance. Elle est la rédactrice de ce compte rendu.

### Approbation des deux derniers comptes rendus

CR du 16/12/2021 : M. Michel JEAN conteste avoir dit « est-ce que nous devons vraiment garder cette personne » en parlant d'un adjoint technique et demande que les noms de Mme Christine DESDOITS et le sien ne soient pas mentionnés dans le fait qu'ils refusent de faire la distribution des bulletins municipaux et des cadeaux aux aînés...

Après une discussion houleuse, M. Michel JEAN quitte le Conseil (14 h 12) en annonçant qu'il a de toute manière envoyé sa démission à la mairie le matin même en recommandé.

Arrivée de Mme Yolande PIRONNET à 14 h 15.

Adoption du compte rendu : 4 voix contre ; 9 voix pour

Adoption du CR du 21/02/2022 : 4 voix contre ; 9 voix pour

### Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation permanente

DECISION N° 30-2021 en date du 17 décembre 2021 portant sur la fourniture de traverses en chêne par l'entreprise MAZIERES pour un montant hors taxes de 1 098.16 euros et la livraison pour un montant hors taxes de 150.00 euros.

DECISION N° 31-2021 en date du 23 décembre 2021 portant sur la signature d'une convention d'honoraires proposée par Maître MAGINOT, avocat, portant sur la défense de la commune de Marval devant le tribunal administratif de Limoges pour un montant hors taxes de 2 500 euros

DECISION N° 1-2022 en date du 1<sup>er</sup> février 2022 portant sur la fourniture d'un feu d'artifice par l'entreprise AUTERIE ARTIFICES au prix de 5 300.00 euros ttc

DECISION N° 2-2022 en date du 3 février 2022 portant sur un avenant au contrat 01107030374 comportant les vérifications des alarmes incendie par l'entreprise DEKRA pour un montant hors taxes annuel de 165.00 euros

DECISION N° 3-2022 en date du 4 février 2022 portant sur l'achat de bois auprès de l'entreprise MAZIERES pour :

- L'aménagement de l'atelier communal	422.51 €
- L'aménagement des parterres	486.46 €
- Paillage pour les parterres	426.00 €

DECISION N° 4-2022 en date du 22 février 2022 portant sur l'achat d'un pack batterie STIHL complet auprès de SMB ESPACE MOTOCULTURE au prix hors taxes de 661.00 €

DECISION N° 5-2022 en date du 24 février 2022 portant sur la réparation du chemin rural de Beufet par l'entreprise SARDIN au prix hors taxes de 1 897.09 €

DECISION N° 6-2022 en date du 24 février 2022 portant sur la reprise de trois branchements d'eaux usées par l'entreprise SARDIN au prix hors taxes de 5 048.00 €

DECISION N° 7-2022 en date du 2 mars 2022 portant sur la création d'un portillon et la réparation des portes du cimetière de Marval par l'entreprise JMC MENUISERIE au prix de 1 105.00 € hors taxes

DECISION N° 8-2022 en date du 3 mars 2022 portant sur la fourniture et l'installation d'un compteur de bâchées sur l'ouvrage de chasse du 1<sup>er</sup> étage de la station de traitement des eaux usées du bourg par la SAS CMCTP au prix de 927.84 € hors taxes

### **Présentation et vote des comptes administratifs 2021 (communal et assainissement)**

Mme Yolande PIRONNET préside la séance pour ce point de l'ordre du jour.

- Le compte administratif communal 2021 présente un excédent d'investissement cumulé de 77 232.67 euros et un excédent de fonctionnement cumulé de 1 358 633.56 euros.

Le Conseil Municipal adopte ce compte administratif par 12 voix pour et 1 abstention.

- Le compte administratif du budget assainissement présente un excédent cumulé d'investissement de 34 712.45 euros et un excédent de fonctionnement cumulé de 109 937.23 euros.

Le Conseil Municipal adopte ce compte administratif par 12 voix pour 1 abstention.

### **Approbation des comptes de gestion 2021 (communal et assainissement)**

Les comptes de gestion 2021 (budget communal et budget assainissement) correspondent aux comptes administratifs. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter ces comptes : 13 voix pour le compte de gestion communal et 13 voix pour le compte de gestion du service d'assainissement.

### **Décisions sur les affectations des résultats**

Les comptes administratifs (communal et assainissement) ne présentant pas de besoin de financement, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reprendre la totalité des excédents de fonctionnement cumulés en sections de fonctionnement. Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, adopte ces propositions.

### **Vote des taux de fiscalité directe locale**

Considérant les résultats de l'exercice précédent, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas modifier les taux de fiscalité directe locale : 13 voix pour.

### **Présentation et vote des budgets primitifs 2022**

#### **Budget assainissement**

Le projet de budget primitif pour 2022 comporte, principalement, les travaux prévus pour réhabiliter le système d'assainissement collectif à la Nadalie. Le projet présenté est adopté par 13 voix.

#### **Budget communal**

Monsieur le Maire énonce les travaux prévus pour la section d'investissement, la section de fonctionnement reprend les prévisions pour les opérations courantes. Le projet de budget primitif est adopté par 13 voix.

### **Délibération pour intégrer la Réserve Internationale de Ciel Etoilé**

M. Jérôme SUET propose d'adhérer au projet du Parc Naturel Régional Périgord Limousin visant à améliorer la qualité du ciel étoilé et de son environnement nocturne par l'application d'un plan de gestion de l'éclairage : le Conseil Municipal accepte par 10 voix pour et 3 voix contre.

### **Délibération d'adhésion à la fourrière départementale 2022**

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion à la fourrière départementale pour l'année 2022 : cela représente une dépense de 364.00 euros. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### **Délibération d'adhésion à la Fédération REgionale de Défense contre les Organismes Nuisibles**

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion à la FREDON : proposition adoptée à l'unanimité.

Il demande au Conseil Municipal s'il accepte de délibérer sur l'adhésion en complément à la charte nature ++ (non inscrite à l'ordre du jour : par 11 voix pour et 2 voix contre le Conseil Municipal décide d'en délibérer) : le Conseil Municipal décide d'adhérer à cette charte par 11 voix pour et 2 voix contre.

### **Adhésion à la campagne de fleurissement**

Cette question n'est pas abordée car il n'y aura pas ce concours départemental cette année.

### **Délibération pour la mise à l'enquête publique de plusieurs régularisations de voirie**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de décider du lancement d'une enquête publique afin de régulariser des anomalies de voirie (Les Maunias, Libre Oreille, Lascaux, Beaufet, délaissés de la RD à Trancord). Il faut prévoir les frais de géomètre, d'enquête publique, d'achat et de notaires : le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

M. Dominique BERTRAND souhaite que soit examinée la situation du lavoir du Mazelier.

### **Action en faveur de l'Ukraine**

Monsieur le Maire propose de verser 1 euro par habitant en faveur de l'Ukraine. Ce versement se ferait par l'intermédiaire du FACECO (fonds d'action d'état) : le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### **Demande de subventions auprès du Département (finalisation de la Base d'Adresse Locale et matériel de désherbage alternatif)**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la possibilité d'obtenir des subventions du Conseil Départemental pour :

- La finalisation de la Base d'Adresse Locale pour un montant proche de 1 800 euros
- L'achat de matériel de désherbage alternatif qui comprend : une souffleuse, une perche d'égavage, une balayeuse pour un montant d'environ 30 000 euros.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de demander ces subventions.

### **Adhésion au dispositif de signalement proposé par le Centre de Gestion de la Haute-Vienne**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les Collectivité doivent rendre accessible un dispositif permettant de recueillir les signalements des agents victimes ou témoins d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes. Le Centre Départemental de Gestion propose de mettre en place et de gérer ce dispositif pour les communes qui souhaiteraient y adhérer : le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce dispositif à l'unanimité et dit qu'il est préférable de nommer le référent au sein du personnel.

### **Adhésion au groupement proposé par le Centre Départemental de Gestion pour la mise en place et le suivi du Règlement Général sur la Protection des Données**

Ce point n'est pas inscrit à l'ordre du jour mais le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'en délibérer.

Le CDG propose un groupement des communes adhérentes pour la mise en œuvre du RGPD (le coût en serait de 485 euros pour la mise en place et 300 euros par an ensuite). A l'unanimité le Conseil Municipal adopte cette proposition.

### **Questions diverses**

- 1) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le poste de rédacteur (contrat de projet) a été pourvu. La personne arrivera dans 2-3 mois.
- 2) La commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'achat du matériel de voirie et a retenu l'entreprise BL Pro. Mme Edith LEGER demande s'il y a des subventions : il lui est répondu par la négative car c'est un renouvellement de matériel.
- 3) Monsieur le Maire indique qu'il va nommer par arrêté les membres du CCAS extérieurs au Conseil Municipal : Mme Claire CARTON-DUSSEIGNEUR, M. Philippe VILLETTE, Mme Mary TARRY, Mme Mariette NOEL (les élus avaient déjà été désignés).
- 4) M. Pierre MANDON signale qu'une clôture avait été dégradée au Puy lors du broyage des accotements : le souci avait été vu sur place avec la personne.
- 5) M. Dominique BERTRAND demande si une intervention a été faite concernant le stationnement au marché : Mme Léa BLANC indique s'en occuper dès le prochain marché.
- 6) M. Dominique BERTRAND demande pourquoi du matériel agricole est stocké sur le terrain communal le long du mur du cimetière.
- 7) M. Dominique BERTRAND demande à inscrire au compte rendu les montants des indemnités des élus et les bénéficiaires. Il lui est indiqué que ces renseignements ont été inscrits aux comptes rendus à chaque fois qu'il y a eu vote sur le sujet.
- 8) Mme Edith LEGER demande s'il serait possible de transmettre les comptes rendus dès leur parution.

La séance est levée à 16 h 16.

Rachel HAAG,  
Secrétaire de séance

Pierre HACHIN,  
Maire